



Jean-François MATTEI

Ancien Ministre, Membre de l'Académie nationale de Médecine, Jean-François Mattei est Président de la Croix-Rouge française.

La gratuité du don de soi

Don, gratuité et bénévolat

Parler de la gratuité du don de soi peut paraître étrange dans la mesure où, à première vue, on ne peut dissocier le don de la gratuité. **Un don est gratuit ou il n'est pas.** La gratuité étant l'essence même du don, il serait aussi absurde de parler d'un don rétribué que de parler d'un cercle carré.

Pourtant, les deux termes ne se recouvrent pas tout à fait. Ainsi, on n'a pas coutume de parler de don chaque fois qu'une relation entre deux personnes s'effectue sans l'intermédiaire d'une somme d'argent. Je porte son bagage à quelqu'un, j'aide une personne non-voyante à traverser, bien que gratuits ces actes ne relèvent pas du don. En fait, on ne parle de don que lorsqu'il paraîtrait naturel et légitime de demander de l'argent en échange de ce que l'on a fait.

Ce qui définit le **statut du bénévole** c'est qu'il ne réclame pas d'argent alors même qu'il effectue une tâche dont il ne serait pas choquant qu'elle soit rémunérée. **Son action est gratuite.** Le bénévole d'un service de soins palliatifs, par exemple, accompagne les malades, il peut rester patiemment pendant des heures au chevet des personnes en fin de vie, dans le dialogue et dans l'écoute. Il donne de lui-même, de son temps et de

son énergie sans recevoir aucun argent. Or lorsqu'un soignant accomplit la même tâche durant ses heures de travail, il est rémunéré et nul ne trouve cette rétribution injustifiée. On peut donc dire que, par essence, un don est gratuit lorsque l'effort qu'il requiert n'est pas réalisé en échange d'une somme d'argent, théoriquement redevable, en compensation du service rendu.

Cela étant, le terme « gratuité » ne se réduit pas à sa signification économique. Le mot « **gratuit** » veut dire aussi, en un second sens, « **désintéressé** ».

On peut alors, légitimement, se demander s'il est humainement possible de donner sans arrière-pensée. Dans la vie de tous les jours, on peut, certes, donner sans réclamer d'argent mais tout en attendant une gratification en retour. Dès lors que quelqu'un attend un remerciement ou un geste de reconnaissance, faut-il dire de son don qu'il n'est pas un vrai don mais un calcul de son intérêt bien compris ? Peut-on dire qu'il s'agit d'un acte gratuit ? Ou bien, s'agit-il d'un faux-semblant dès l'instant qu'il est nourri par le désir d'une réciprocité ? Donner gratuitement c'est donner en l'absence d'une compensation attendue ou espérée, en retour. Voilà que notre définition se met, peu à peu, en place.

Mais, on le voit, il est utile de **se pencher sur l'acception actuelle du don**, tant il est vrai qu'il prête à confusion, non seulement dans l'opinion publique et médiatique, mais aussi dans nos Institutions, dans le monde économique, voire dans le monde caritatif et humanitaire lui-même.

En fait, pour tenter de mieux comprendre, il me semble que le don peut faire l'objet de deux approches différentes.

La première est celle de la **philosophie morale** qui appréhende le don comme un acte libre émanant d'un individu singulier.

La deuxième approche est **sociologique**, elle s'interroge sur les déterminismes et les contraintes sociales qui pèsent sur le don.

Je voudrais aborder ces deux perspectives que sont les **caractéristiques du don** d'une part, et les liens entre **don et société** d'autre part, avant de scruter les **motivations du don** pour évoquer plus particulièrement, enfin, les motivations dans le champ de l'action humanitaire, singulièrement au travers du **bénévolat** tel qu'il apparaît aujourd'hui.

QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DU DON ?

Au fond, en parlant du don, sachant qu'il peut être de nature très diverse, de quoi parlons-nous ? Il peut s'agir d'un **don**

matériel, s'agissant d'une somme d'argent ou d'un bien comme la donation d'une propriété. Il peut s'agir d'un **don spirituel** lorsqu'on donne sa parole, ou dans les cas extrêmes, sa vie, pour les siens, pour sa famille ou sa communauté. Le don peut alors aller jusqu'au don de soi.

En outre, avec les progrès de la médecine et de la biologie, le don peut même concerner son corps, tout ou partie, ou éléments, dans des conditions bien définies, selon qu'on est mort ou vivant. C'est le **don corporel**, y compris, plus récemment, le membre supérieur ou le visage. Naturellement, ces dons de nature inédite ne sont pas sans poser de nouvelles interrogations éthiques.

On peut, néanmoins, admettre, à ce point du raisonnement, que, quelle que soit la nature du don, matériel, spirituel ou corporel, il se définit par quatre particularités.

1) **Le don est un acte individuel.** Comme certains philosophes stoïciens (Sénèque, Cicéron) l'ont fait remarquer, le *don* se distingue de la *bienfaisance* en ce sens qu'il est individuel, entre un auteur et un destinataire. L'acte de donner s'inscrit dans une relation de personne à personne, à la différence de la bienfaisance qui s'effectue au profit d'un groupe. Donner est un acte de liberté individuelle.

2) **Le don est un acte pertinent.** Ce qui fait la valeur d'un don, c'est qu'il est ajusté au besoin du bénéficiaire. Si j'offre des lainages ou des anoraks à des enfants

d'Afrique tropicale au motif qu'ils sont démunis de tout et que je dispose de ces vêtements, alors mon don n'a pas grande valeur. Il est inapproprié et donc inutile. D'ailleurs, le Code Civil dispose précisément qu'un don ne doit pas être source d'encombrement pour autrui. La donation est un contrat moral ou juridique, qui implique que celui qui ambitionne de transférer un de ses biens à autrui ne puisse l'imposer à celui-ci. Il faut que le destinataire l'accepte.

3) **Le don est un acte spontané.** Une autre caractéristique du don, c'est sa spontanéité. Le don n'est pas conditionné au mérite de celui qui reçoit. Il n'est ni une rétribution, ni une récompense, sauf à résulter d'un calcul proportionné. La parabole néo-testamentaire du fils prodigue, cet enfant qui regagne le logis familial et pour lequel le père va tuer le veau gras, est instructive sur ce point. Le second fils ne comprend pas que son père puisse accomplir cette offrande, tout simplement parce qu'il fait dépendre la générosité exprimée de la valeur morale du destinataire du don.

4) **Le don est un acte gratuit.** En effet, le don est considéré comme un don authentique s'il est gratuit aux deux sens du terme, s'il est un acte bénévole et désintéressé. Désintéressé signifie qu'il n'est source d'aucun gain, ni direct ni indirect. Si en donnant je cherche à auréoler mon prestige, je demeure un prestataire de service. On trouve aussi bien dans l'évangile de Matthieu que dans le Coran cette idée que la pierre de touche du

don est la discrétion. Donner en espérant que ce don sera connu de tous et me vaudra les applaudissements de la foule, un article dans le journal ou une plaque de reconnaissance, ce n'est plus affaire de charité mais de publicité.

Il faut pourtant bien admettre que ces considérations sur le don, individuel, pertinent, spontané et gratuit, sont de plus en plus souvent en contradiction avec les faits quotidiens. Faut-il alors camper sur la définition originelle ou accepter d'élargir ce concept aux formes de générosité que nous voyons s'installer autour de nous.

Par exemple, on pourrait s'interroger sur l'expression du « don » d'organes : convient-elle pour qualifier les pratiques de transplantation ? Si le don est le transfert d'un bien à titre gratuit, il y a lieu de se demander si l'organe prélevé sur un corps est « donné » au sens strict du terme. Le corps, en effet, n'est pas une propriété. Or je ne peux donner que ce qui m'appartient. Dès lors, pourquoi la loi de bioéthique a-t-elle mentionné le don et la gratuité à propos des éléments du corps humain qui ne sont pas disponibles ?

A vrai dire, et je le précise ayant été le rapporteur de la loi en 1994, le souci du législateur a été de prévenir de possibles dérives liées à la circulation clandestine d'organes comme s'ils étaient de simples biens mis à disposition d'acheteurs potentiels. La marchandisation du corps humain par vente, voire trafic de greffons, est devenue une pratique notoire à l'échelle internationale.

Les performances accomplies par la biomédecine ont donc obligé le législateur à prendre acte du fait que le corps pouvait désormais être considéré comme un réservoir de pièces anatomiques. Parler de « don » à propos des éléments du corps humain, c'était prendre en compte cette réalité nouvelle et déconcertante que la personne est devenue séparable de son corps (médicalement parlant et pour partie seulement, s'entend). La législation reconnaît ainsi que le corps peut être un bien transférable tout en lui déniait toute valeur marchande, c'est donc une interprétation extensive du don rendue nécessaire par l'évolution des pratiques.

Cet exemple, sur lequel nous reviendrons, a pour but de montrer, comment partis d'une définition simple et précise, nous voilà face à des situations parfois ambiguës, voire bien différentes des définitions initiales. On devine à ces aspects nouveaux que **l'idée de don est modifiée par l'évolution de la société.**

QUELS SONT DONC LES RAPPORTS ENTRE LE DON ET LA SOCIÉTÉ ?

LE DON EST UN ACTE SOCIAL

De fait, c'est l'approche **ethnologique** qui a brouillé la conception classique du don en définissant le don comme un acte social, rien moins que désintéressé et librement consenti. Nous sommes loin de l'idée initiale

puisque **le don prend désormais valeur d'acte social.**

C'est Marcel Mauss qui, le premier, en 1923, prétend que le don appartient à un contexte social où ce qui paraît volontaire est en réalité imposé par le groupe.

Pour lui, le don que fait l'individu est totalement **tributaire de l'organisation sociale** à laquelle il appartient. Dans cette perspective ethnologique, le don ne consiste plus, pour la personne, à se dépouiller librement et volontairement de quelque chose qui lui appartient pour le remettre à un autre.

Le don n'est plus décrit comme un acte discret mais au contraire comme un **acte ostentatoire** susceptible de valoir la reconnaissance d'une manière ou d'une autre.

Il s'agit d'un dispositif social caractérisé par la double obligation de recevoir et de donner. Le don n'est donc pas l'envers du modèle marchand comme on l'avait imaginé. Il appartient aussi à une **logique de réciprocité** des biens concédés, qu'il s'agisse d'avantages fiscaux, de récompenses, de preuves publiques de reconnaissance ou de distinctions. De fait, les organisations caritatives et humanitaires en quête de dons utilisent souvent comme arguments incitatifs la possibilité de déductions fiscales.

Le don peut même, parfois, se trouver incité de multiples façons telles que le Téléthon annuel pour lutter contre les myopathies, une quête nationale médiatisée ou encore l'envoi de courrier en nombre sollicitant des dons pour une cause précise. Il y a même un réel démarchage auprès de donateurs

potentiels, voire une véritable concurrence entre les organisations humanitaires et caritatives sur le marché de la générosité publique.

En retour, le don peut sous-entendre qu'il sera suivi d'une reconnaissance affichée pour une entreprise donatrice. De fait, il est de plus en plus fréquent, après une campagne de dons, d'établir un livre blanc des donateurs pour les remercier et les distinguer. Nous sommes aussi très loin de l'acte individuel et gratuit lorsque ce sont des collectivités territoriales ou des entreprises qui « donnent » à des organisations humanitaires. En effet, ces « donateurs » entendent bien se prévaloir de ces dons auprès de leurs électeurs ou clients et attendent une reconnaissance publique. On utilise parfois le terme de bailleur de fonds mais ce terme s'applique plutôt aux organisations publiques, nationales ou internationales, dont le rôle est de collecter de l'argent pour le redistribuer.

Il est, en outre, de plus en plus courant que les donateurs, par voie de presse interposée, s'inquiètent de ce qu'on a fait de leur argent, de savoir s'il a bien été employé. Il y a, désormais, une revendication formelle à l'information avec, sous-entendu, l'obligation d'utiliser les dons à des fins bien précises. J'ajoute que même la Cour des Comptes s'applique à vérifier, au-delà de la justesse des procédures comptables, que l'utilisation des sommes reçues au travers des dons correspond bien à la volonté des donateurs. On assiste même, parfois, dans certaines organisations, à la création de Comités de

donateurs chargés de valider les choix et vérifier la nature des dépenses. L'évolution du don, en la circonstance, même si elle s'inscrit dans une logique de transparence, ne laisse pas de surprendre puisque les donateurs deviennent alors des financeurs.

Nous sommes vraiment loin du don individuel, spontané, voire désintéressé.

LE DON EST NÉCESSAIRE À LA VIE EN SOCIÉTÉ

L'idée sous-jacente à cette redéfinition sociologique du don comme acte social est que **la pratique du don dans notre société doit être éclairée à la lumière de la culture d'appartenance, des mœurs et des habitudes sociales**. Nous n'agissons pas comme certaines peuplades avec leurs rituels de cadeaux sous forme d'une escalade convenue de dons et contre-dons, mais notre manière de donner est également façonnée par notre histoire et par l'environnement social auquel nous appartenons. En outre, plus important encore, ce que nous enseignent les cultures étudiées par les ethnologues, c'est que **le don est nécessaire à la vie en société**. En revenant sur l'exemple du don d'organes, mais j'aurais pu tout aussi bien m'en tenir au don de sang, on s'aperçoit que la gratuité dont il est assorti ne signifie pas que la transplantation d'un greffon ne coûte rien à personne. Certes, la relation entre donneur et receveur n'est pas commerciale. Elle ne peut faire l'objet

d'aucune rétribution. Cependant, la société paye et prend en compte les frais de personnels mobilisés pour l'opération, les frais de transport et de l'ensemble du dispositif. Si on s'en tenait à un registre strictement économique, on pourrait démontrer que la greffe d'organes n'est pas rentable, qu'elle coûte plus cher à la société qu'elle ne lui rapporte. On pourrait en dire autant de la prise en charge du handicap. Mais cet utilitarisme économique saperait les assises symboliques de la société. Le don s'inscrit, à l'évidence, dans un contexte beaucoup plus complexe.

Auguste Comte considérait déjà au XIX^e siècle que le don de soi au service des autres était le « grand problème humain » que devait affronter notre société moderne. Il a ainsi créé le **concept d'altruisme** pour caractériser l'attitude indispensable à la survie d'une société, celle qui consiste à « vivre pour autrui ». Savoir donner priorité aux intérêts d'autrui sur les nôtres, donner du temps et de l'énergie à nos semblables sans arrière-pensée, c'est la définition même de l'altruisme. Auguste Comte est connu pour être le fondateur du positivisme c'est-à-dire d'une philosophie qui voit dans la science l'unique chemin vers la vérité, le bonheur et la liberté. Que ce philosophe ait été un penseur athée, qu'il ait été le porte-drapeau d'un rationalisme conquérant, apôtre de la technique et de la science, n'en donne que plus d'intérêt à son plaidoyer en faveur de l'altruisme.

Même le plus fervent défenseur des intérêts de la science pressentait que la société industrielle à laquelle la connaissance scientifique était en train de donner naissance ne pouvait pas se suffire à elle-même. Une civilisation mécanicienne livrée, clé en main à la rationalité technique, ne pourrait pas survivre si elle n'était pas complétée ou contrebalancée par les vertus de l'affectivité, par la capacité à donner de façon désintéressée. **L'homme a certes besoin de science mais il a aussi besoin d'amour.** La société doit donc promouvoir la disposition altruiste à donner de soi aux autres. Pour dire les choses plus trivialement, une société au sein de laquelle celui qui donne est taxé de « bonne poire » est mal partie !

Ce que nous apercevons clairement dans les sociétés primitives, à savoir que le don est une nécessité symbolique et culturelle, peut donc se vérifier aussi chez nous. Mais si le don est un devoir nécessaire à la survie d'une société, peut-on donner de façon désintéressée ou sommes-nous toujours déterminés par des facteurs dont nous n'avons pas une conscience claire ?

EN CLAIR, QUELLES SONT LES MOTIVATIONS DU DON ?

L'ALTRUISME INNÉ D'AUGUSTE COMTE

Au fond, d'où vient cet altruisme dont la société a besoin ? **Auguste Comte** avait crédité l'homme d'une pulsion altruiste qui nous conduit à donner de notre temps et de notre énergie aux autres de façon gratuite et désintéressée. Nous porterions tous en germe l'amour d'autrui.

A la question de savoir quelles sont les **motivations de l'altruisme**, la réponse d'Auguste Comte est donc assez simple en définitive. Par bonheur, la nature humaine, c'est-à-dire non seulement la raison mais aussi la sensibilité, serait portée elle-même par un mouvement altruiste inné. Selon lui, et sans entrer dans le détail, nous sommes dépositaires de trois sortes de sentiments naturels. Des sentiments égoïstes (par exemple dans les champs de la nutrition, la sexualité, la maternité) ; des sentiments égo-altruistes (par exemple l'instinct militaire ou l'activité industrielle qui dans des activités dominantes cherchent l'admiration des autres en raison de la protection assurée et de l'emploi créé). La troisième catégorie est celle des sentiments naturels d'ordre altruiste (par exemple l'attachement, la vénération ou la bonté universelle). C'est ainsi que s'explique qu'il y ait en nous « un besoin d'aimer », besoin « dont on ne se lasse pas », écrit-il. Ce besoin de se relier aux autres, un besoin religieux en somme,

il faut le canaliser vers autrui au lieu de le gaspiller dans les cieux.

L'INDIVIDUALISME TRIOMPHANT

N'en déplaise à Auguste Comte, la chose n'est pas si simple. Car si l'altruisme est contenu en germe en l'homme, pourquoi a-t-il si souvent besoin d'être soutenu par une religion, voire désormais par des incitations de plus en plus pressantes ? Ce « besoin d'aimer », si chacun le trouve au fond de lui-même, pourquoi faut-il que la société l'entretienne et le fortifie ? Il ne suffit pas de répéter que la société a le devoir de cultiver nos inclinations altruistes, de les valoriser et de les récompenser. Encore faut-il se demander pourquoi, historiquement parlant, depuis le XIX^e siècle, c'est l'individualisme et non pas l'altruisme qui a triomphé en Occident. Il ne semble pas, désormais, que l'altruisme aille de soi comme l'inclination la plus naturelle.

Le fait est que l'orientation individualiste de notre modernité a progressivement déculpabilisé le désir de vivre pour soi. Nous entendons autour de nous des exclamations du genre : « Je ne suis pas l'abbé Pierre ! », ou bien « il n'y a pas marqué sœur Térésa sur mon front ! ». Ces formules destinées à justifier le repli sur soi attestent que nous vivons dans une société individualiste, où il n'est plus blâmable de se reconnaître uniquement préoccupé par la question de son bonheur personnel.

Bien sûr, l'égoïsme a toujours existé. Il est aussi vieux que l'humanité. Mais ce qui est nouveau, c'est que l'on puisse déclarer solennellement qu'on veut « vivre sa vie », sans se soucier des autres. Qu'on puisse dire que l'on est paresseux ou égoïste sans en éprouver la moindre gêne. Qu'on puisse alléguer sans ambages qu'on a trop à faire avec ses problèmes pour s'occuper des problèmes des autres. Des hebdomadaires à succès livrent aux uns les clés du bonheur individuel tandis que les autres avertissent qu'ils ont « déjà donné ».

A vrai dire le penchant actuel serait moins de donner que de se préoccuper de savoir comment profiter de la générosité des autres ou de la société d'assistance qui nous accompagne. Ne dit-on pas de plus en plus volontiers que notre société est une société d'assistés, tout autant dans les mentalités que dans les faits. Voilà pour ceux qui ne donnent pas et qui cèdent à l'individualisme triomphant.

L'ALTRUISME EXISTENTIEL DE LA COMPASSION

D'un autre côté, si l'on interroge une personne sur les motivations de sa conduite altruiste, elle nous dira souvent que c'est sa manière de donner du sens à son existence. Aider l'autre donne l'impression réconfortante de servir à quelque chose. L'altruisme permet de se sentir utile dans un monde où le spectre du non-sens de l'histoire plane au-dessus de nos têtes comme un ciel me-

naçant. Dans cette optique, donner de soi aux autres est une manière de se libérer de sa solitude, du vide de son intériorité et de ses angoisses existentielles. L'instant où l'on peut rendre service à un autre devient une aubaine. C'est le moment béni où l'on se sent libéré de l'enveloppe de ce personnage autocentré et bardé de droits dans laquelle l'idéologie individualiste de notre époque a tendance à nous enfermer. Ne dit-on pas, d'ailleurs, que l'on reçoit ce que l'on donne ? Manière d'exprimer simplement la réciprocité.

Ainsi, à la faveur du spectacle des manques et des maux des autres, l'altruiste se sent exister dans l'intensité de ses forces morales et échappe au sentiment d'inutilité. Ceux qui plient genou à terre lui offrent l'opportunité de voler à leur secours et de retrouver une image digne à ses propres yeux ! La vue de ceux qui sont plus malheureux que lui, lui redonne la fierté.

Le problème est qu'un tel altruisme n'a plus rien d'absolu ni de gratuit. L'aidant dépend autant de celui qu'il aide que l'inverse. Pour sortir de la cage dorée du Moi, il a besoin de se sentir entouré de plus vulnérables que lui. S'il n'y a plus de corps cabossés ou d'esprits déboussolés à livrer aux bons offices de sa compassion, cet altruisme perd toute raison d'être. L'altruisme serait alors conditionné à l'existence d'êtres vulnérables qui acceptent de saisir la main secourable qu'on leur tend, de malades qui demandent d'être soignés, de faibles qui réclament d'être revigorés.

Dans ces conditions, si l'aide dispensée aux autres est destinée à se rassurer soi-même sur sa propre utilité sociale ou à renforcer le sentiment d'estime de soi, relève t-elle encore du don gratuit ? Que signifie le mot « altruisme » lorsqu'il recouvre la conjuration de ses angoisses existentielles et de ses frustrations psychologiques ? Autrui n'y est plus que prétexte pour se sentir exister. Il devient un instrument au service d'une quête de sens toute personnelle.

L'ALTRUISME COMME FAIRE-VALOIR

A partir de là s'installe, malheureusement, un phénomène de généralisation abusive. Nul n'étant dupe des déclamations pompeuses sur la pureté du don de soi et de « l'Amour de l'Humanité », la suspicion est devenue la chose du monde la mieux partagée. Le sentiment généralement répandu de nos jours est qu'on a toujours de bonnes raisons de chercher des motivations inavouées et inconscientes derrière les conduites altruistes.

On se croit, volontiers, bon penseur en interprétant toute conduite altruiste en termes de dérivatif, de fuite de soi, d'étourdissement, de calcul ou d'intérêt dissimulé. Bien loin d'être dignes d'éloges, les actes sacrificiels demanderaient à être psychanalysés (quelle sourde culpabilité y a-t-il derrière ?). On se plait à voir dans le don de soi une forme résiduelle de culpabilité névrotique ou d'un passé judéo-chrétien mal surmonté.

Une telle suspicion n'est pas totalement in-

fondée puisqu'il existe, de fait, des formes d'altruisme pathologique, des conduites philanthropiques animées du désir maladif de s'arracher de son moi et des perturbations psychologiques qui l'assaillent. Un de nos soucis majeurs à la Croix-Rouge est de déceler ces motivations secrètes lorsque se présentent des volontaires pour des missions internationales humanitaires. Malgré toutes nos précautions, il peut arriver que des décompensations surviennent devant l'ampleur des difficultés rencontrées imposant le rapatriement d'urgence. Faut-il pour autant en conclure que l'altruisme gratuit et désintéressé n'est qu'une fiction de notre fantaisie ?

L'ALTRUISME VRAI EXISTE

Personnellement, je serai plutôt tenter de renverser la suspicion. N'aurions-nous pas de bonnes raisons de suspecter ce désir acharné de ramener toutes les actions nobles et généreuses à de misérables ambitions personnelles ? Nier farouchement la possibilité d'accomplir d'authentiques actes d'amour n'est-ce pas avouer sa propre impuissance à aimer ? Pouvons-nous nier qu'il y ait en d'autres que nous des possibilités d'aimer sous prétexte que nous ne les éprouvons pas ? Ne voir en l'altruisme qu'une ruse de l'égoïsme, n'est-ce pas chercher à justifier son propre égoïsme ?

Hegel avait déjà dénoncé en son temps les « valets de chambre de la psychologie »

qui regardent par le trou de la serrure pour s'assurer que les grands hommes sont finalement comme tout le monde. Ils se consolent de leur propre médiocrité en croyant la déceler à la racine des actions héroïques. Ils rabaissent les autres, faute de pouvoir s'élever à leur hauteur.

Pour clarifier les choses à propos du désintéressement, il faudrait bien insister sur la distinction entre les deux sens du mot « intérêt » : 1) être intéressé et 2) trouver un intérêt à quelque chose.

On a raison de reprocher à un individu de chercher toujours un intérêt (sens 1) lorsqu'il rend service à l'un de ses semblables. Le don n'est pas du donnant-donnant. Mais pourquoi faudrait-il ne trouver aucun intérêt (sens 2) dans l'action que l'on mène en faveur des autres ? N'est-il pas sain et même indispensable de s'intéresser à ce que l'on fait ? Qui oserait soutenir que, pour qu'une action soit désintéressée, il faut que nous éprouvions de la répugnance à l'entreprendre ?

Disant cela, je songe naturellement à la mission qui m'a été confiée en tant que Président de la Croix-Rouge. Quelles sont les motivations des personnes qui travaillent au sein de cette organisation ? C'est une question difficile mais dont on ne saurait faire l'économie, notamment lorsqu'il s'agit de confier des responsabilités, de rendre des arbitrages ou tout simplement de donner davantage d'ambitions à l'association toute entière.

IL S'AGIT MAINTENANT D'APPRÉCIER LE LIEN ENTRE L'ALTRUISME ET L'HUMANITAIRE

Mais il me semble utile de souligner d'emblée, sous forme d'avertissement, que mettre le sens de sa vie dans une entreprise philanthropique ou une organisation humanitaire est problématique. Comme d'ailleurs dans toute autre activité exclusive. Ce n'est pas dans une seule et unique activité qu'on doit puiser le sens de sa vie. Une vie « sensée » est une vie qui tire son bonheur des différents plaisirs de la vie quotidienne, familiale, professionnelle, sociale et intellectuelle. Pour être complet le bonheur doit être multiple. On connaît le cas dramatique de personnes qui sont allées dans des pays en développement pour participer à une œuvre humanitaire et qui se sont suicidées quelques semaines après leur retour dans leur pays d'origine. Ayant attaché trop de prix à leur engagement, elles ont sombré dans une exclusive passionnelle qui les a dépossédées d'elles-mêmes et de leur identité. On peut d'ailleurs penser que leur altruisme était alors l'expression d'une alternative au suicide. Il faut avoir une conscience lucide de cette pathologie de l'altruisme. Cela dit, le fait qu'une pathologie de l'altruisme existe ne doit pas nous incliner à croire que tout altruisme est pathologique. Cet aspect est loin de résumer l'altruisme en général.

Je voudrais donc plaider pour un altruisme éclairé. Un altruisme lucide sur ses

motivations mais aussi sur la finalité de la démarche de générosité. Car être bienfaissant ne nous dispense pas d'être intelligent, c'est-à-dire avoir une pensée la plus juste possible. Ce n'est pas parce qu'un médecin est bon qu'il peut se dispenser d'être un bon médecin.

Si l'action est une chose, son sens en est une autre. Réfléchir au sens de l'action altruiste doit être une préoccupation constante lorsque l'on entreprend une action humanitaire.

Par exemple, depuis les années 80, l'action humanitaire tend à s'identifier le plus souvent à une médecine de catastrophes qui intervient dans l'urgence pour sauver des vies en péril. Cet impératif immédiat est assurément au cœur de l'engagement humanitaire. C'est lui qui a donné son sens à des organisations internationales telles que la Croix-Rouge internationale, comme à nombre d'organisations non gouvernementales (ONG). Toutefois, il apparaît, que si l'aide d'urgence aux populations déshéritées après une catastrophe, quelle qu'en soit la cause, compte parmi les priorités de l'action humanitaire, elle ne saurait s'y réduire.

Le drame récent du tsunami a bien montré qu'il était difficile, voire impossible, une fois la phase d'urgence achevée, de laisser sur place des centaines de milliers de personnes totalement démunies. Une action, fut-elle humanitaire, n'acquiert la plénitude de son sens qu'au regard de l'avenir sur le-

quel elle débouche. Chacun conviendra aisément qu'il ne suffit pas de sauver un homme de la noyade. Encore faut-il pouvoir, après l'avoir ramené sur la berge, le reconforter, l'écouter et l'accompagner dans son retour à la vie. Je me souviendrai longtemps de cette jeune femme indonésienne me disant, près d'une plage ravagée de Sumatra : « vous m'avez sauvé la vie, mais que vais-je en faire à présent ? ».

Certes l'action humanitaire est moins spectaculaire après que les premiers secours ont été apportés. Elle se dilue dans la durée d'un travail qui s'installe dans la banalité quotidienne avec toutes les vicissitudes des entreprises humaines s'écartant des sentiers battus. Le don retrouve, là, cette dimension de discrétion que j'évoquais au début de mon exposé. Les médias s'y intéressent moins, les caméras désertent les rivages dévastés pour n'y revenir qu'à l'occasion de la célébration d'anniversaires. Et pourtant, l'action humanitaire, elle, demeure toujours à l'œuvre, dans la reconstruction patiente et laborieuse prenant en compte la vie de chacun. L'altruisme s'incarne alors dans la reconstruction silencieuse de la vie au quotidien en apportant un toit, une école, un dispensaire, un gagne-pain. C'est cela qui doit conduire la logique humanitaire, rendre à nouveau libre, responsable et autonome.

C'est à ce point que j'aimerais aborder **la question du bénévolat** évoquée dès l'introduction, car le bénévolat est au croisement du don de soi et de la motivation. Le

bénévole donne en effet de sa peine et de son temps, va payer de sa personne sans en attendre aucun avantage. Rien de ce que j'évoque des actions à l'autre bout du monde, comme au coin de ma rue ne serait possible sans les bénévoles. Il faut donc s'attarder un peu sur ce qu'ils sont et ce qu'ils représentent.

■ ET D'ABORD, QU'EST-CE QU'UN BÉNÉVOLE ?

Être bénévole ce n'est pas seulement donner son consentement à une proposition qui provient de l'extérieur. Il s'agit d'une initiative délibérée, sans pression extérieure, sans sollicitation, sans aucune contrepartie financière ou avantage en nature. On ne naît pas bénévole, on le devient. J'aurai bien du mal à préciser la définition plus avant car, même dans le droit français, il n'existe pas de définition du bénévole. Le terme est d'ailleurs parfois confondu, à tort, avec le volontaire qui, lui, peut-être rémunéré (par exemple, les Anglo-saxons désignent sans distinction le bénévole et le volontaire par le même mot : *volunteer*). A la Croix-Rouge les bénévoles ne sont aucunement rémunérés alors que les volontaires, par exemple en mission internationale, le sont conformément à un véritable contrat de travail.

Le bénévolat ne correspond d'ailleurs pas, dans l'imaginaire collectif, à un concept aux contours plus précis. Si l'on interroge différentes personnes sur ce qu'est le bénévolat, on obtient des réponses assez différentes, les uns évoquent l'aide à l'insertion

sociale pour les plus défavorisés, le soutien moral aux personnes vulnérables, aux enfants, aux malades, aux personnes âgées ou handicapées. Les autres parlent d'engagement militant, en relation avec le monde écologiste ou une campagne mondiale pour l'alphabétisation ou contre les mines anti-personnelles. D'autres encore identifient bénévolat et œuvre caritative.

Quoiqu'il en soit, le dénominateur commun est l'absence de préoccupation lucrative, la liberté de l'engagement qui peut être à tout moment réaffirmé ou résilié, et enfin le caractère social de la démarche puisqu'on ne peut pas être le bénévole de soi-même.

Comme on l'a fait pour le don, on cherche parfois « la » **motivation** « du » bénévole. Il existe en réalité toute une palette bariolée de motivations diverses qui vont du plaisir de faire des rencontres enrichissantes au désir de vivre une aventure exaltante, en passant par le souci d'utiliser à bon escient un temps laissé libre par la cessation d'une activité régulière. Il serait vain de chercher à hiérarchiser ces motivations, comme s'il fallait regarder le bénévolat avec l'œil sévère du moraliste. D'autant que de nouvelles motivations peuvent surgir chemin faisant, qui se teinteront de sentiments d'humanité. La motivation invariable semble néanmoins être la visée d'une connaissance de soi qui ne peut s'accomplir que sous le regard de l'autre. La rencontre avec les autres est toujours une rencontre avec soi s'il est vrai que c'est dans la relation à autrui que j'assiste à

moi-même. On a longtemps conçu le bénévolat sur le modèle plus ou moins sacrificiel du don sans contrepartie. Or, on ne doit pas minimiser les avantages qu'en tirent les bénévoles eux-mêmes car sur ce point, comme pour le don, la réalité a beaucoup évolué au cours du temps.

LES RETOMBÉES CULTURELLES ET SOCIALES DU BÉNÉVOLAT

Quel que soit son caractère flou, le bénévolat occupe une place importante dans notre société. La bonne tenue du nombre de bénévoles en France est chargée de sens sur un plan symbolique. Il dément la vision trop rapide d'une société où chacun vit seulement affairé et rivé sur ses seuls intérêts privés dans le raisonnement du chacun chez soi, chacun pour soi. Le nombre des bénévoles en France est impressionnant : 12 millions de bénévoles de plus de 15 ans (d'après l'INSEE, février 2004). Au travers, notamment, de quelque 800 000 associations à but non-lucratif (loi 1901), deux tiers d'entre eux sont des bénévoles occasionnels alors qu'ils sont 4 millions d'acteurs réguliers. L'évaluation du travail bénévole correspond à quelque 1 079 millions d'heures (+ ou - 80 heures par mois), pour un montant estimé de 11 350 millions d'euros. Cela correspond à 700 000 emplois en équivalent plein-temps, à mettre en regard des 800 000 salariés du secteur associatif.

On aborde souvent ces chiffres du bénévolat sous l'angle des économies qu'il

permet de faire aux pouvoirs publics ; les économistes parlent parfois d'un « capital humain disponible » à propos de l'équivalent en main d'œuvre que génère ce type d'activité. Pour nos Etats contemporains, contraints de vivre en permanence sous le signe de la rigueur budgétaire, on devine qu'il serait tentant de tirer profit de l'activité des bénévoles. Les bénévoles assureraient le minimum de protection compassionnelle en deçà duquel la société ne saurait tomber sous peine de se disloquer. Pourtant, à l'évidence, le bénévolat ne saurait être un succédané de service public ; il doit rester une valeur sociale qui s'ajoute aux services fournis par des professionnels rémunérés. Il serait périlleux que les bénévoles soient utilisés comme des palliatifs pour résoudre, à moindres coûts, les maux de notre société.

En outre, on aurait tort de mesurer les bienfaits du bénévolat uniquement à l'aune des économies publiques. L'apport le plus essentiel de l'action sociale sans but lucratif est sa portée symbolique. Par l'ampleur de l'engouement qu'il suscite, le bénévolat laisse apparaître que nos sociétés ne sont pas livrées au chaos des passions égoïstes. Le bénévolat atteste que les hommes ont besoin que la société dans laquelle ils vivent leur renvoie une image positive d'eux-mêmes. L'image d'un monde uniquement régi par les valeurs matérialistes de la production et de la consommation véhicule une vision étroitement consumériste du bonheur qui laisse un sentiment de grande frustration. Un philosophe contemporain, Lipovetsky en

2006, a parlé à ce sujet de « société de déception ». La déception naît de la confusion entre les valeurs de l'avoir et de l'être. Elle se traduit par des symptômes tels que la nervosité ambiante, la morosité, l'anxiété, la fragilité psychologique, parmi d'autres. A une époque où la publicité et les marques sont partout, dans les gares, le métro, les aéroports, l'Internet, les bénévoles nous rappellent que nous avons en nous des aspirations qui dépassent notre besoin d'avoir. Le bénévolat prouve par le fait que la jouissance immédiate de la consommation n'est pas le seul horizon de l'existence humaine. Nous avons besoin de sortir de nous-mêmes, de nous transcender dans l'effort, de faire preuve de courage face à l'adversité. Nous avons besoin de tester nos seuils de résistance, de nous mettre à l'épreuve mais aussi de mettre en œuvre les valeurs auxquelles nous sommes attachés.

A cet égard, l'intérêt croissant des surdiplômés pour l'humanitaire est assez significatif. Des trentenaires sortis de grandes écoles, singulièrement de commerce (!), décident de s'intéresser aux problèmes du monde, de piloter des projets d'insertion sociale, de travailler au sein d'ONG. Pour leur entourage, cette option déconcertante peut paraître irrationnelle. Pourtant, ce genre de décision nous dit quelque chose de l'humain, il nous parle d'une partie de nous-même que les conditions modernes de la vie sociale avait refoulée ; elles témoignent d'un souci de retrouver un rapport authentique à l'existence. J'ai de tels exemples à la Croix-

Rouge de personnes surdiplômées qui ont abandonné leur position confortable pour venir travailler dans l'association tout en étant deux fois moins rémunérées.

En contrecarrant la tendance pernicieuse au repli sur soi, la pratique du bénévolat apporte en même temps un message d'espoir aux générations futures en laissant entrevoir les possibilités que renferme toujours notre civilisation, comme un invariant de la permanence de l'homme. Ce bénévolat atteste que la culture individualiste qui s'est enracinée dans nos mœurs depuis quelques décennies n'a pas éradiqué de l'homme tout sentiment de fraternité. Les bénévoles nous délivrent un message d'encouragement, sinon d'optimisme. Ils fortifient notre conviction qu'il ne faut pas nous résigner à une vision sombre et nihiliste de notre destin.

La définition chère à Aristote de l'homme comme « animal qui par nature vit en société » prend tout son sens dans la pratique du bénévolat. Nous ne nous humanisons pas seuls : c'est l'humanité des autres qui nous humanise. C'est cette humanité des autres que nous rencontrons dans les relations d'entraide. Le bénévolat est à cet égard l'antidote de la société du « tout-juridique » où je ne viens au secours de l'autre que s'il a droit à ce secours et le revendique. Dans la pratique du bénévolat la notion de responsabilité cesse de se concevoir sur le modèle contractuel ; elle devient une rencontre d'humanité qui transcende la procédure formelle du couple « droit/devoir » où

l'un ne peut se concevoir sans l'autre. On trouve, dans les organisations bénévoles internationales, au-delà même du plaisir de participer activement à la vie de la cité, ce « sentiment océanique de la vie » dont parlait Romain Rolland. Un sentiment d'être une partie dans un tout, l'envie d'être immergé dans le monde, d'en être partie prenante, en quittant pour un temps l'enveloppe de son individualité. Le toi et le moi disparaissent au profit du nous.

Pour autant, se contenter de décrire une forme idyllique du bénévolat ne correspondrait pas à la réalité. On a pu parler même d'une crise du bénévolat, du non renouvellement des équipes, voire du nomadisme des jeunes bénévoles qui après avoir fait (ils le pensent !) le tour d'une association, la quittent pour aller en découvrir une autre. Nouvelle forme de zapping contemporain, le zapping humanitaire. A mon sens, il s'agit moins d'une crise que d'une mutation.

Mais, quoiqu'il en soit, ce phénomène bien réel inquiète beaucoup nos présidents de délégations locales à la Croix-Rouge. Il traduit, en fait, une attente non satisfaite, une difficulté à fidéliser les nouvelles recrues. Pour le bénévolat, comme pour le don, donner c'est bien, mais recevoir en retour est encore mieux. Ce qu'attendent les bénévoles, semble-t-il, c'est moins l'argent qu'une attention, une formation, une expérience et au bout du compte une reconnaissance.

C'est dans cette perspective que la Croix-Rouge française a défini un plan de formation des bénévoles avec un « Parcours CIVIC » qui donne les bases institutionnelles du mouvement, une initiation aux gestes qui sauvent, aux situations d'urgence et au soutien psychologique. La formation initiale et la formation continue viennent compléter ce dispositif assez large.

De fait, l'engagement humanitaire apparaît, de plus en plus aujourd'hui, pour les jeunes, comme une deuxième chance pour se lancer dans la vie. Les diplômés de secouristes, y compris aux niveaux les plus élevés qui exigent un véritable effort d'apprentissage, ont un grand succès, tout comme les stages de plusieurs jours pendant lesquels les bénévoles se forment à telle ou telle technique de l'humanitaire, la pratique du défibrillateur, la production d'eau et l'assainissement, le soutien psychologique, la logistique ou même la gestion.

Cette évolution procède d'ailleurs le plus souvent des exigences nouvelles du bénévolat : bien souvent la bonne volonté ne suffit plus. Il est de plus en plus difficile d'assurer une responsabilité sans maîtriser les bases de l'informatique, la pratique de l'Internet comme de l'Intranet, sans parler des éléments de comptabilité et de gestion. Le respect des lois et règlements l'impose, tout comme la judiciarisation de notre société. Avec sourire ou grimace, ils sont de plus en plus nombreux à constater qu'être bénévole est devenu un véritable métier ! L'apparition

de la possible validation des acquis de l'expérience est en train d'ajouter une motivation de plus pour devenir bénévole puisqu'au bout l'espoir d'une qualification peut s'envisager.

J'ajoute qu'en plus de ces savoir-faire acquis au fil des jours au contact de bénévoles et de formateurs chevronnés, la Croix-Rouge offre la possibilité d'acquérir les bases d'un savoir-être fondé sur l'enseignement des principes et valeurs du mouvement. Un jeune bénévole qui s'engage peut espérer se voir décerner le « Mérite des jeunes », attestation d'un apprentissage de l'écoute, du dialogue, de l'échange et de l'attention portée à l'autre avec respect et humanité. Dans un *curriculum vitae*, cette attestation de « savoir-être » constitue une plus-value non négligeable.

C'est d'ailleurs avec cet ensemble de pré-occupations à l'esprit que nos gouvernants ont récemment légiféré sur le volontariat (loi Lamour) et décidé de créer un service civil volontaire. Dans ces deux cadres les associations humanitaires, en tous cas la Croix-Rouge, sont largement sollicitées pour assurer la prise en charge, la formation et l'accompagnement des bénévoles, singulièrement les jeunes. On le voit, le bénévolat est une richesse inestimable, mais il a, lui aussi, beaucoup évolué dans sa pratique et dans sa forme.

Je voudrais enfin souligner que par leur dévouement au service de leurs semblables, les bénévoles nous aident à problématiser

notre échelle de valeurs, à tracer une salutaire ligne de partage entre l'essentiel et le futile, entre l'authentique et l'accessoire. Ils prouvent aussi, par le fait, que la dénonciation moralisatrice au nom d'un idéal éthéré n'est pas la seule réplique possible à la société de consommation. Il est possible de concilier le souci éthique, le sens de la responsabilité et l'aspiration à l'épanouissement personnel. Aux plus jeunes, le bénévolat offre l'opportunité de découvrir des talents, d'affirmer leur personnalité et de prendre des risques. A une époque où les anciens repères du service militaire, du mariage, de l'entrée dans la vie active se sont évanouis, érodés ou ont été repoussés, le bénévolat représente une chance nouvelle d'une initiation à la citoyenneté. Quant aux personnes âgées, il leur procure le moyen de rester actives, présentent au monde et d'assumer des responsabilités en évitant cette mort sociale qui pourrait guetter certains avec la retraite.

CONCLUSION

La question des motivations qui poussent à s'engager dans une entreprise bénévole doit faire l'objet de la plus grande attention. On a besoin d'être clair avec soi-même lorsqu'on se risque à côtoyer la misère et la souffrance. Dire que l'on veut le bien de l'humanité ne suffit pas. Il faut s'interroger sur le mobile et, au besoin, pouvoir s'entretenir avec un psychologue. C'est vrai. Mais il

Il y a un danger plus grand encore. Celui de la psychologisation outrancière qui cherche à discréditer le don. On demande sans cesse à ceux qui donnent de se justifier, d'avouer en quelque sorte, qu'ils sont prisonniers d'une culpabilité, d'un motif religieux, ou d'un traumatisme psychologique. C'est le symptôme typique de l'enracinement de notre société dans une culture individualiste. Une société est individualiste à partir du moment où ce sont les conduites altruistes qui ont besoin d'être justifiées. Lorsque, au contraire, c'est de s'occuper de soi qui va de soi.

Il est étrange que celui qui vit pour lui-même soit dispensé de se justifier et que l'on demande à celui qui donne de faire valoir ses intentions cachées. Partout autour de nous, nous entendons dire qu'« il n'y a pas de mal à se faire du bien » et que dans la vie « il faut savoir en profiter ». Réussir sa vie signifie « savoir tirer son épingle du jeu » dans cette jungle des appétits égoïstes à laquelle on a décrété que se réduisait la vie en collectivité.

Il n'est pas vrai que s'occuper des autres ne soit qu'assouvissement d'une pulsion masochiste ou manière détournée de chercher son propre intérêt. On ne doit pas se laisser intimider outre mesure par la vision réductrice que nous ont légué les économistes du XIX^e siècle, vision appauvrissante de l'homme comme animal calculateur, exclusivement tourné vers son avantage. L'homme est autre chose et plus qu'une micro-entreprise à gérer. Sur ce point, j'aimerais termi-

ner mon propos en évoquant les penseurs grecs. Les philosophes de l'antiquité, en effet, nous ont laissé en héritage une vision de l'homme très éloignée de celle de l'*Homo economicus*. Ils ont vu en lui de plus nobles aspirations. Platon enseignait qu'il existe en l'homme un désir de beauté, un désir d'enfanter dans la beauté. Le plaisir de voir de la beauté suscite chez ceux qui le contemplant le désir d'en créer à leur tour. Aujourd'hui, il y a des soignants qui travaillent dans des services difficiles, des unités de Soins Palliatifs par exemple. Et pourtant ces soignants désirent, comme tout un chacun, voir des sourires radieux, des visages illuminés, de belles âmes dans de beaux corps. Pourquoi donc travaillent-ils dans de tels services, auprès de patients dont les corps sont enlaidis par le poids des années, abîmés par les effets de la maladie ? Platon dirait, et il aurait raison, que le désir de ces bénévoles est d'enfanter dans la beauté, de faire apparaître la beauté à travers de beaux gestes, des gestes désintéressés de générosité et de tendresse, des gestes qu'ils avaient vus et qu'ils désiraient imiter.

Son disciple Aristote évoque aussi à sa manière cette notion de recherche de grandeur d'âme, de plaisir esthétique. Dans le don désintéressé de soi à autrui, je me construis une image de moi-même dont je peux être fier, une représentation valorisante de moi-même. C'est une question de style, une façon de faire de sa vie une œuvre d'art. L'avare ou l'égoïste ont pu accumuler beaucoup de richesses mais n'ont pas eu une

belle vie. Celui qui donne est plus beau que celui qui garde, c'est une question d'esthétique non moins que d'éthique. Aristote nous entretient en ce sens de la magnificence et de la magnanimité. Nous avons gardé cette idée que l'essentiel est de pouvoir se regarder dans une glace, de n'avoir pas honte de

ce que l'on fait. La générosité procède du désir de ne pas s'enlaidir en s'abaissant à de misérables calculs. Agir uniquement par calcul, ne jamais perdre de vue le souci lucratif dans tout ce que l'on fait, ce n'est pas seulement un mal moral, c'est une faute de goût.

Jean-François MATTEI

Ancien Ministre, Membre de l'Académie nationale de Médecine, Président de la Croix-Rouge française

26

La gra-
tuité du
don de
soi

SCIENCE & DEVENIR DE L'HOMME Les Cahiers du M.U.R.S.
consultable en ligne du n° 1 au n° 46 à l'adresse suivante :
<http://irevues.inist.fr/MURS>